

## SOMMAIRE

Finances ..... p. 2

Environnement ..... p. 3

Aménagement  
de l'espace ..... p. 6

Loisirs ..... p. 8

Culture ..... p. 9

Communication ..... p. 10



Madame, Monsieur,

Nouveau mandat, nouveaux élus, nouvelles compétences.

C'est une assemblée renouvelée et enrichie de membres supplémentaires qui est au travail à Cœur de Tarentaise.

Désormais composé de 30 membres, pour respecter les dernières évolutions législatives, le conseil communautaire qui représente les neuf communes est à l'œuvre depuis le mois d'avril. Les dossiers et chantiers en cours ne manquent pas, à l'image de l'école de musique réalisée en partenariat avec la Communauté de Communes de la Vallée d'Aigueblanche, et livrée pour la rentrée de septembre dernier.

Car il est important de gérer au mieux, tout en gardant l'ambition, le conseil communautaire a fait le choix de lancer une étude prospective sur les finances de la collectivité. Ce travail permettra de définir les investissements possibles au cours du mandat dans le respect des taux d'endettement et de la fiscalité. Cette prudence est d'autant plus indispensable dans le contexte actuel où les dotations et autres aides de l'État diminuent et les prélèvements ne cessent d'augmenter. À titre d'exemple, la communauté et ses communes membres se voient prélever, en 2014, plus d'un million d'euros dans le cadre du dispositif national de solidarité entre les collectivités à l'échelle du pays.

Nous ouvrons donc un mandat de projets et de stratégie entre les actions à mener pour le territoire et les contraintes qui s'imposent aux collectivités.

Bonne fin d'année et bonne lecture.



*Fabrice PANNEKOUCKE  
Président de la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise  
Maire de Moûtiers*

## « Adapter nos ambitions à nos ressources budgétaires »



André PLAISANCE  
1<sup>er</sup> Vice-Président en charge des finances - Maire de Saint-Martin-de-Belleville

## Un budget conséquent en quelques mots...

Une réalité s'impose à nous: les ressources budgétaires des collectivités vont se restreindre du fait de:

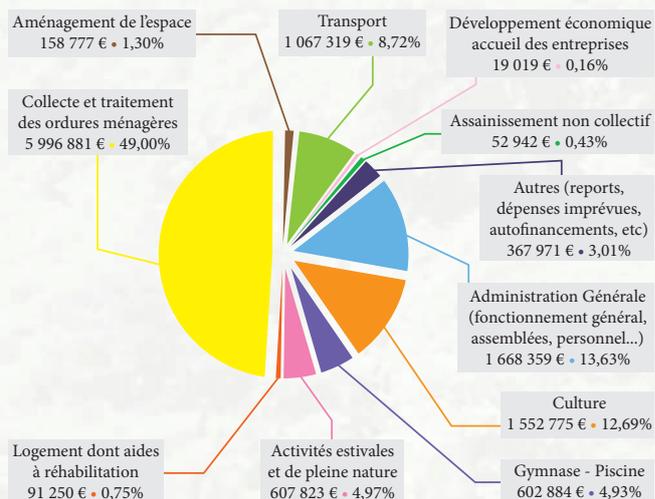
- la baisse importante de la dotation globale de fonctionnement (DGF) en provenance de l'État, dans le cadre du plan de rigueur,
- l'augmentation significative des reversements à effectuer par les collectivités dites riches a un fond de péréquation \*national au profit des collectivités dites pauvres,
- des transferts de charges de l'État vers les collectivités,
- de la baisse des compensations par l'État de pertes de ressources fiscales par les collectivités du fait de mesures prises par l'État en faveur de certains contribuables.

Reste un levier: celui de la fiscalité. Oui mais nous, les élus, devons être raisonnables, les contribuables étant déjà bien sollicités de toutes parts.

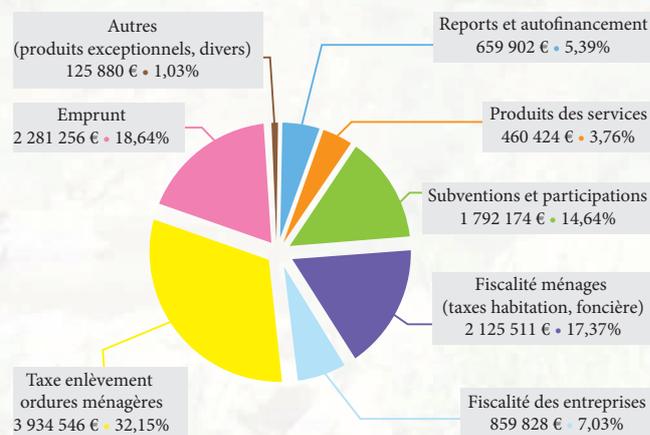
Aussi, faudra-t-il adapter nos ambitions à nos ressources budgétaires, en ciblant les priorités et en faisant de la programmation budgétaire. Dans ce cadre, une étude prospective des finances de notre communauté sera établie sur les six prochaines années, soit la durée du mandat. Il faut noter, prenant comme exemple deux réalisations sur Moutiers: les locaux de l'école de musique et le centre médical, la pertinence des décisions prises par l'équipe en place au profit des administrés.

\*Fond de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales: le FPIC, mis en place en 2012, consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Il pèse sur l'ensemble des communes et intercommunalités savoyardes.

## Et en quelques chiffres...

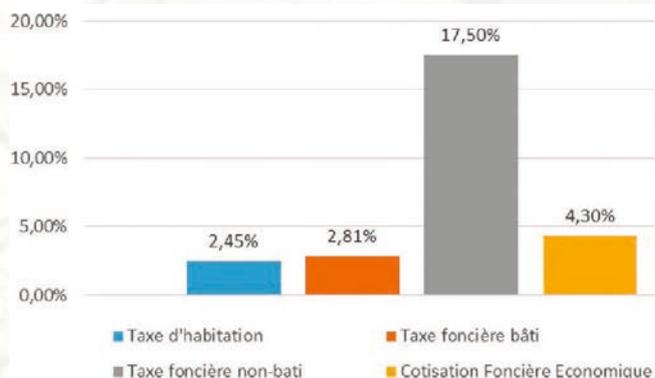


Dépenses 2014 : total de 12 239 521 €



Recettes 2014 : total de 12 239 521 €

La CCCT dispose d'une fiscalité propre, elle "lève l'impôt" sur les 4 taxes:



Fiscalité locale: taux 2013

## « L'environnement : une préoccupation de chaque instant »



Georges SAINT GERMAIN  
2<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de la mise en valeur et de la protection de l'environnement - Maire d'Hautecour

### La compétence Environnement

Au cœur de la politique de développement de la CCCT, le traitement des déchets des particuliers et des professionnels est un enjeu de citoyenneté pour l'image des centres urbains, des hameaux, des villages et des stations de sport d'hiver du territoire. Cette vaste compétence recouvre les domaines suivants :

#### Collecte et traitement des déchets



- Collecte des déchets ménagers et assimilés qui comprennent les ordures ménagères et la collecte sélective (emballages, papier, journaux, magazines, verre).

- 2 déchetteries sont à disposition des habitants du territoire : la déchetterie de Villarlurin, sur la route de Brides-les-Bains, et la déchetterie des Menuires à Saint-Martin-de-Belleville. Elles permettent de collecter les déchets spécifiques tels que cartons, gravats, ferrailles, déchets verts, déchets électroniques, plastiques qui sont évacués vers des filières de recyclage et de traitement adapté.

- Collecte des cartons professionnels sur les communes de Moûtiers, Salins-les-Thermes et Saint-Martin-de-Belleville.

- D'autres types de déchets sont collectés : les déchets de soins à l'attention des professionnels, les textiles (vêtements, chaussures, sacs, linge de maison) pour tous les habitants.

- Traitement des déchets : la CCCT a délégué la compétence traitement au Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères (SMITOM) qui gère l'incinération des ordures ménagères à Valezan ainsi que le transport et le recyclage.

#### Eau, air, énergie

- Aides aux particuliers pour les travaux d'économies d'énergies et d'énergies renouvelables.
- Gestion des cours d'eau : entretien de la végétation des berges, gestion des embâcles pouvant entraver le bon écoulement des ruisseaux et fauchage de la renouée, espèce invasive nuisant au bon développement de la flore en bord de rivière.
- Étude qualité de l'air à Saint-Marcel : analyse des substances contenues dans l'air ambiant en collaboration avec la commune de Saint-Marcel.

#### Assainissement non collectif

- Contrôle des installations individuelles d'épuration des eaux usées (fosses toutes eaux, fosses septiques, épandages...), vérification périodique des équipements des particuliers.
- Instruction des demandes d'urbanisme (permis de construire) pour les constructions en zonage non collectif.
- Diagnostic en cas de vente immobilière.

### Les projets d'investissement : mise en place des conteneurs semi-enterrés

Les élus de la CCCT ont décidé en 2012 de mettre en place une harmonisation et une rationalisation de la collecte des déchets sur l'ensemble des communes de son périmètre avec le remplacement de la collecte en bacs roulants par des conteneurs semi-enterrés. Une étude globale a été conduite en 2012. Dès lors, le scénario d'implantation de 65 points de conteneurs semi-enterrés et enterrés sur Moûtiers, Salins-les-Thermes, Saint-Jean-de-Belleville, Villarlurin, Hautecour, Fontaine-le-Puits, Saint-Marcel et Notre-Dame-du-Pré a été acté et la mise en œuvre a été initiée en 2013.



En parallèle, les élus de la commune de Saint-Martin-de-Belleville ont effectué le même choix d'implantation sur les stations et les villages de la commune en 2006 et ont débuté en 2007 les travaux d'implantation.

Les réalisations se sont poursuivies au printemps 2014 sur Les Menuires, avec la mise en place d'une douzaine de points pour un montant de 650 000 € TTC environ. À l'automne prochain, ce sont les communes de Saint-Jean-de-Belleville, Salins-les-Thermes et Moûtiers qui seront équipées dans la continuité des investissements des années antérieures pour un budget de 680 000 € TTC.

Les travaux continueront d'être échelonnés sur les années 2015, 2016 et 2017 afin de saturer l'ensemble des communes en conteneurs semi-enterrés tout en lissant les investissements sur plusieurs années. Ces investissements ont été et seront financés en intégralité par la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, dont la vocation est le financement du service de collecte et de traitement des déchets.

## Actions tri !

### Trions le polystyrène !

Vous pouvez déposer gratuitement le polystyrène à la déchetterie de Villarlurin et des Menuires. Des bacs dédiés ont été mis en place. Pensez-y, il sera recyclé !



### Que faire de nos annuaires ?

Avec les nouveaux moyens de communication, nous utilisons de moins en moins nos annuaires. Vous pouvez les déposer dans les conteneurs à emballages et papiers s'ils ne vous sont plus utiles.



Astuce ! Pour ne plus les recevoir par la poste, vous pouvez vous désinscrire sur le site : <http://www.recevoirmesannuaires.pagesjaunes.fr/>

### Quels plastiques peuvent être triés en déchetteries ?



Les plastiques rigides et non friables trouvent désormais leur place en déchetterie dans une benne dédiée.

**N'oubliez pas que les bouteilles et emballages doivent continuer à être déposés dans les conteneurs jaunes de collecte sélective.**

Pour toute question lors de vos apports en déchetterie, les gardiens sont à votre disposition pour vous accompagner et vous permettre de trouver les bons gestes de tri !

### Tri des textiles : nous pouvons mieux faire !



Les textiles sont réutilisables, ne les jetez plus à la poubelle ! En 2013, seulement 54 tonnes ont été collectées, ce qui correspond à une baisse conséquente de 22 % par rapport à 2012 ! Plusieurs points de collecte sont à votre disposition sur le territoire :

- À Moûtiers : supermarché Simply Market, supermarché Carrefour Market, quai Saint-Réal, devant la Communauté de Communes Cœur de Tarentaise et rue Général de Gaulle, après le passage à niveau.
- À Salins-les-Thermes : salle polyvalente.
- À Saint-Marcel - Pomblière : école et place Jean Moulin, près de la salle polyvalente.
- À Saint-Martin-de-Belleville : déchetterie des Menuires, parking du Cochet, Chef lieu : Nouveau point !

Les textiles usagés doivent être **propres et conditionnés**

**dans un sac fermé.** Vous pouvez déposer dans les conteneurs : vêtements et sous-vêtements, linge de maison (draps, nappes, serviettes), peluches, maroquinerie (sacs, ceintures), chaussures (impérativement attachées par paire), jouets.

Les vêtements en très bon état sont redirigés pour une vente locale en magasin (5 % des tonnages). Les fripes (vêtements encore utilisables) sont vendues à l'export international (60 % des tonnages). Les textiles non utilisables sont transformés en chiffons d'essuyage puis sont valorisés localement dans la région Rhône-Alpes (15 % des tonnages). Les textiles très abîmés vont servir, grâce à l'effilochage, à faire de la valorisation matière en Europe dans un premier temps et pour fabriquer de l'isolant thermique (15 % des tonnages) dans un second temps. Les résidus sont des déchets qui vont être incinérés (5 % des tonnages).

**Vous avez une question sur la gestion de vos déchets ? Un doute, une question ? Contactez-nous !**

#### Collecte et tri des déchets :

Secteur de Moûtiers et communes environnantes  
04 79 24 77 64  
Saint-Martin-de-Belleville  
04 79 08 94 30  
Email : [contact@coeurdetarentaise.fr](mailto:contact@coeurdetarentaise.fr)

#### Traitement des déchets, réduction des déchets et compostage :

Smitom de Tarentaise : 04 79 09 80 56  
Email : [animateur.cantonmoutiers@smitomtarentaise.com](mailto:animateur.cantonmoutiers@smitomtarentaise.com)

### Compostage !

Vous habitez en immeuble ? Vous souhaitez réduire la production de vos déchets ? Le compostage est possible ! Contactez le SMITOM au **04 79 09 80 56**. Les composteurs vous sont fournis gratuitement !

### Travaux d'assainissement non collectif à la déchetterie

Compétente en matière d'assainissement non collectif, la CCCT montre l'exemple et investit 7000 € dans la réhabilitation de la filière de traitement des eaux usées du chalet de la déchetterie de Villarlurin. Une fosse toutes eaux et un épandage permettront de rejeter au milieu naturel une eau épurée !





## AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

### « Construisons aujourd'hui le territoire de demain »

#### Logement/Développement économique et commercial



Maxime SILVESTRE  
3<sup>ème</sup> Vice-Président en charge du logement et du développement économique et commercial - Maire de Salins-les-Thermes

#### Logement

« Cœur de Tarentaise » a élaboré un plan d'actions pour améliorer le logement de ses habitants : le Programme Local de l'Habitat.

En 2008, l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) a réalisé un diagnostic de l'habitat de son territoire afin de mettre en lumière les besoins, les enjeux stratégiques et les orientations prioritaires. Cette démarche devait initier une dynamique pour le lancement de Programmes Locaux de l'Habitat à l'initiative des intercommunalités.

En février 2012, consciente des enjeux du logement pour les habitants de son territoire, « Cœur de Tarentaise » a mené sa propre réflexion en lançant la réalisation de son Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce dernier constitue l'outil de planification et de mise en œuvre de la politique en matière de logement sur le territoire de la Communauté de Communes. Le PLH a été approuvé par le conseil communautaire en octobre 2013. D'une durée de 6 ans, il poursuit les objectifs suivants :

- diversifier et développer l'offre de logements pour répondre aux besoins du territoire, aux différentes échelles et dans toutes leurs diversités : logements locatifs, logements en accession, réponse à des besoins spécifiques (jeunes et moins jeunes),
- assurer un développement de l'habitat dans le cadre d'une démarche transversale en cohérence avec les autres axes de développement du territoire (déplacements et transport, localisation des services, spécificités en termes d'urbanisme des communes, etc.),

- répondre à des objectifs environnementaux et patrimoniaux : développement de l'habitat dans un objectif de préservation de la ressource foncière, valorisation du parc bâti vacant ou inadapté, amélioration des performances énergétiques de l'habitat, etc.

#### OPAH Tarentaise Aides Habitat

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Tarentaise Aides Habitat » portée par l'Assemblée de Pays de Tarentaise Vanoise, des permanences locales sont organisées pour renseigner les propriétaires souhaitant effectuer des travaux dans leur logement.

Les permanences à Moûtiers sont assurées au siège de la Communauté de communes chaque quatrième vendredi du mois. Une permanence est également assurée par l'ASDER ce même jour : **sur rendez-vous** de 9 heures à 13 heures.



#### Développement économique

« Cœur de Tarentaise » a permis la création de la carte « Achète à Moûtiers », un outil d'appui au commerce de proximité. Cette première action en appellera d'autres !

Cette carte lancée en 2013 est un véritable outil de développement économique. En effet, grâce à des points cumulés sur vos achats dans les grandes surfaces partenaires, Carrefour Moûtiers et Super U Salins-les-Thermes, vous pouvez bénéficier de réductions sur vos achats réalisés chez vos commerçants de proximité. La CCCT a apporté son soutien à cette initiative de la Fédération des Commerçants de Moûtiers. Elle rencontre un vrai succès depuis sa mise en place ! Fort de cette réussite, « Cœur de Tarentaise » développera ses actions envers les entreprises du territoire afin de développer son attractivité.



# Le SCoT et les transports



Georges Danis  
4<sup>ème</sup> Vice-Président en charge de l'aménagement de l'espace, du SCoT  
et des transports - Maire de Villarlurin

## Projet d'aménagement structurant: le SCoT

Le territoire du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) regroupe les 43 communes de Tarentaise, situées à l'Est du département de la Savoie. Il s'étend sur une superficie d'environ 1 705 km<sup>2</sup>. Sa population, plutôt jeune et active est d'environ 54 000 habitants.

L'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APT) s'est engagée à partir de 2008 dans une démarche d'élaboration du SCoT avec pour objectif d'aborder les problématiques suivantes:

- les stratégies de développement et de renouvellement des stations,
- la destination du foncier, entre vocations agricoles, artisanales, commerciales, touristiques, habitat... dans un souci d'économiser cette ressource rare,
- la préservation de la ressource en eau, des paysages naturels ou bâtis, des espaces de biodiversité et des corridors biologiques,
- les choix en matière de mobilité pour optimiser l'accès au territoire à différentes échelles, locale, régionale, nationale et internationale.

Le diagnostic transversal du SCoT de Tarentaise a été présenté en novembre 2013 avec l'état des lieux du territoire et l'ensemble des enjeux.

En réponse à ces enjeux, les élus ont défini les grands objectifs stratégiques à moyen terme pour la Tarentaise, basés sur des ambitions en matière de développement touristique et de qualité de vie des habitants afin de faire jouer la complémentarité entre vie en vallée ou sur les coteaux et dynamique touristique. C'est ce qui fonde le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du SCoT.

L'année 2015 verra la rédaction des documents supports des aménagements futurs, qui fixeront les règles du jeu pour l'urbanisme et l'aménagement commercial.

## À retenir !

### Les 4 axes stratégiques du SCoT sont :

- 1 - Une Tarentaise dynamique qui valorise sa complémentarité vallée/stations et qui préserve son capital nature.
- 2 - Une attractivité touristique qui repose sur la qualité et la diversification.
- 3 - Un territoire attractif pour les résidents permanents.
- 4 - Un mode de fonctionnement durable pour la Tarentaise.

## Transport de proximité: un service au succès confirmé

En place pour la deuxième année consécutive, le service de transport de proximité mis en place par la CCCT, avec ses partenaires (Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, communes du canton de Bozel, et surtout Conseil général, organisateur et subventionneur à 50 %), continue à faire preuve de son utilité.

### Une ligne de transports réguliers :

Une ligne permanente propose une offre de transport entre La Léchère et Bozel, en passant par Aigueblanche et Moûtiers sur la base d'horaires journaliers.

### Une ligne de transports à la demande :

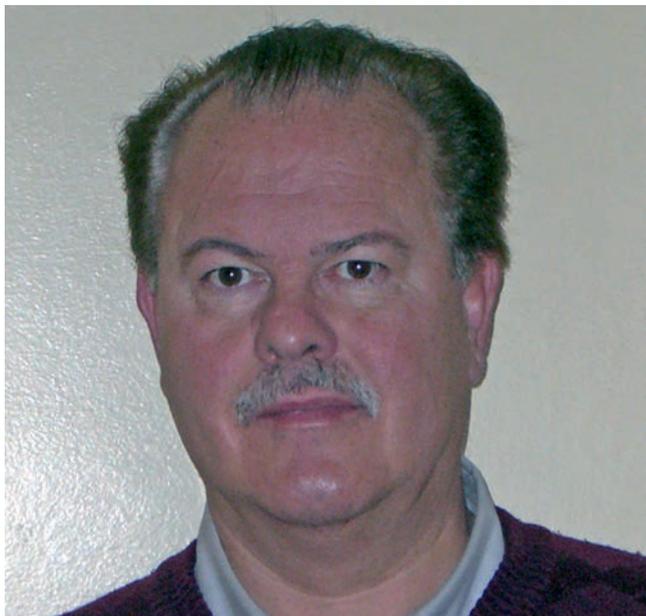
Cette offre de transport, sur réservation auprès de Transdev Savoie au **04 79 24 21 58**, permet de relier les communes de Notre-Dame-du-Pré, Saint-Marcel, Hautecour, Fontaine-le-Puits, Saint-Jean-de-Belleville, Villarlurin et Saint-Martin-de-Belleville à Moûtiers.

**En place depuis le 5 juillet, ces offres se prolongent jusqu'au 25 octobre 2014. Détails et renseignements :**

[www.coeurdetarentaise.fr](http://www.coeurdetarentaise.fr)



### « Améliorons le cadre de vie des habitants »



Jean-Paul DEBORTOLI  
5<sup>ème</sup> Vice-Président en charge des équipements sportifs et des activités de pleine nature - 1<sup>er</sup> Adjoint Mairie de Notre-Dame-du-Pré

### Équipements sportifs

Les équipements sportifs comprennent principalement des gymnases :

- Gymnase de Saint-Marcel-Pomblière
- Complexe Bardassier et gymnase (à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015) à Moûtiers
- Gymnase du Chef-Lieu de Saint-Martin-de-Belleville

La priorité sera donnée à la mise aux normes pour l'accès aux personnes à mobilité réduite et à la rénovation des locaux, axée sur les économies d'énergie. Une optimisation des occupations et une gestion mutualisée seront recherchées, pour permettre aux associations sportives et à nos enfants collégiens et lycéens de pratiquer leurs sports dans les meilleures conditions de confort et de sécurité.

### Activités de pleine nature

Les Activités de Pleine Nature regroupent un ensemble varié d'équipements de loisirs, tels que :

- les sentiers ayant un intérêt communautaire (environ 60 km), balisés et entretenus, ainsi que les pistes de ski de fond des Menuires l'hiver,
- les via ferrata et les tyroliennes, principalement sur Saint-Martin-de-Belleville,
- les plans d'eau d'Hautecour et des Menuires,
- la base de canoë-kayak de Moûtiers, où un hangar à bateaux va être installé,

- les rochers d'escalade, et en particulier le rocher du Glaisy à Notre-Dame-Du-Pré (230 voies tracées),

- le camping de Notre-Dame-du-Pré (au pied du rocher d'escalade), qui va être réaménagé pour offrir plus de services à nos clients individuels et groupes.

C'est donc une large palette d'équipements sportifs et de loisirs que nous mettons à la disposition des habitants et des vacanciers de notre territoire.

N'hésitez pas à en profiter pleinement !



### Le rocher du Glaisy et son camping « naturel »

Situé au cœur de la montagne à 1500 m d'altitude, dans le village de Notre-Dame-du-Pré, venez découvrir dans un écrin verdoyant, au milieu de la forêt, un rocher d'escalade accessible aux pratiquants débutants et expérimentés. Ce rocher au cadre naturel vous propose à ses pieds un camping aux particularités originales entouré de conifères.

Vivez au rythme du soleil, en bénéficiant des joies de la nature, réveillé par les oiseaux et le bruissement des feuilles. Porte d'entrée des activités de pleine nature (escalade, randonnées diverses et variées), le grand air vous ouvre ses portes. Et pour clôturer la journée, rien de tel qu'un moment de convivialité autour d'un feu de bois, véritable retour aux sources pour des souvenirs assurés.

En harmonie avec la nature, ce site bénéficie d'atouts indéniables avec une offre accessible à tous les budgets.

Pour toutes informations et réservations, appeler au **06 30 34 90 45**.



### « Un accès à la culture pour tous »



Donatienne THOMAS  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la culture et de la communication  
Maire de Saint-Jean-de-Belleville

## Au cœur des projets culturels du territoire

La Communauté de Communes Cœur de Tarentaise doit favoriser un développement culturel de qualité sur l'ensemble du territoire. Elle doit ainsi développer et soutenir les actions déjà engagées dans le cadre du projet culturel, permettant de faciliter l'accès à la culture par les différentes populations de nos communes.

La CCCT offre déjà une programmation culturelle variée et de qualité en partenariat avec **le Dôme Théâtre d'Albertville** :

- Spectacles décentralisés (1 par territoire intercommunal). Dans un contexte économique difficile, il conviendra d'augmenter les moyens financiers accordés au Dôme pour maintenir les spectacles décentralisés en Tarentaise.

- 8 sorties culturelles à tarifs préférentiels avec transports en bus à partir de Moûtiers vers le Dôme. Il est important de communiquer plus amplement sur ces conditions attractives.

La CCCT est également organisatrice de manifestations culturelles (concerts et journée d'animation Cœur de Terroir à Moûtiers) mais également partenaire d'événements (Course cycliste - La Bourgui aux Menuires, Festival des sosies à Val Thorens, La course Vincent Jay, le Tour de Tarentaise).

Dans notre programme de développement culturel du territoire, nous devons soutenir les actions culturelles locales proposées par des artistes locaux et les projets de création et de diffusion. Aussi, la Communauté de Commune doit être porteuse de projets de construction ou d'amélioration d'équipements culturels de qualité. La réhabilitation de l'École de Musique à Moûtiers en est une belle illustration !

## L'école de musique

### Le bâtiment avant les travaux

Les locaux situés 89 Avenue des Salines Royales n'étaient plus adaptés aux besoins des activités de l'école de musique : manque d'espace pour les cours, manque de salles de grande



capacité, absence d'isolation acoustique, organisation des espaces non fonctionnelle, transport difficile du matériel... De même les locaux associatifs du rez-de-chaussée étaient vétustes.

### Le Projet

L'opération globale de réhabilitation et de mise aux normes consiste en :

- au rez-de-chaussée :
  - aménagement d'une bibliothèque et d'espaces dédiés aux associations,
  - construction d'une salle d'auditions de 140 m<sup>2</sup> dans la cour existante, aménagement nécessaire au bon fonctionnement de l'école de musique, de la Chorale et de l'Harmonie. La salle d'auditions est modulable en deux espaces isolés acoustiquement : la salle de chorale et la salle d'harmonie. Réunies, elles accueilleront auditions et concerts.
- à l'étage : aménagement des locaux de l'école de musique sur une surface de 570 m<sup>2</sup> équipés de plusieurs salles de cours : musique actuelle, synthétiseurs, percussions, orchestres, ensembles, chant, informatique, solfège et six salles pour les instruments. Une salle par professeur pour un enseignement de qualité !
- l'aménagement de la cour et des abords du bâtiment.

### Le bâtiment après les travaux

Un bâtiment rénové, depuis la façade jusqu'aux salles de cours : l'étage du bâtiment accueille les salles musicales dont les cloisons sont composées d'un isolant acoustique assurant des conditions optimales d'enseignement. Les travaux de réfection de façades et de changement des menuiseries ont été réalisés dans le respect de l'architecture du bâtiment.

Une nouvelle salle d'auditions : la volonté de construire un bâtiment répondant aux exigences environnementales d'aujourd'hui a conduit les élus à retenir une construction à ossature bois avec une ventilation double flux permettant de réduire les impacts environnementaux et de limiter les besoins en chauffage. Cet équipement, unique sur le territoire, permet à l'école de musique de disposer d'une salle adaptée à ces besoins.

### Le coût de l'opération

Le montant total des travaux s'élève à 1 450 000 € HT, auquel il convient d'ajouter les frais d'études, portant le montant total de l'opération à environ 1 670 000 € HT. Les travaux sont subventionnés par l'État et le Conseil Général de Savoie à hauteur de 181 000 € HT. La Communauté de



Communes des Vallées d'Aigueblanche, le SIVOM de Bozel et la ville de Moûtiers, partenaires du projet, participent au financement de l'opération pour un montant de 670 000 € HT environ.

## Une communication à développer

En matière de communication, beaucoup de choses restent à faire. Notre Communauté de commune, créée seulement depuis 2010 avec un rattachement de la commune de Saint-Martin-de-Belleville depuis janvier 2014, se doit de communiquer à l'échelle des 9 communes sur son organisation, son fonctionnement et sur les différentes actions qu'elle mène. Aussi, il conviendra de développer les moyens de communication :

- en publiant 2 bulletins d'informations chaque année,
- en renforçant la communication par le site internet, les réseaux sociaux,
- en développant la communication par voie dématérialisée,
- en élaborant un document sur les activités de pleine nature afin de référencer les activités de tout le territoire.

Liste bien évidemment non exhaustive...

## Des livres à découvrir

### « Tarentaise 1914-1918 – Aux soldats morts pour la France »



#### Tarentaise 1914-1918

Aux 1 650 soldats de Tarentaise morts pour la France

Philippe Pichot



Préfacé par Hervé Gaymard, Député et Président du Conseil Général de la Savoie, cet ouvrage est un véritable trésor, et son aspect volumineux, son poids n'occultent en rien la qualité de la plume de Philippe PICHOT, ni le défilé des pages, enrichies de documents exceptionnels par leur variété et leur originalité. Disons-le sans détour, voilà un livre que l'on découvre pas à pas, et bien souvent le souffle coupé, à la manière d'un roman épique.

Saviez-vous que du 3 août 1914 au 11 novembre 1918, soit pendant 51 mois, ou 1 562 jours, un tarin tombait chaque jour au champ d'honneur (un champ d'horreur pour ces soldats) ?

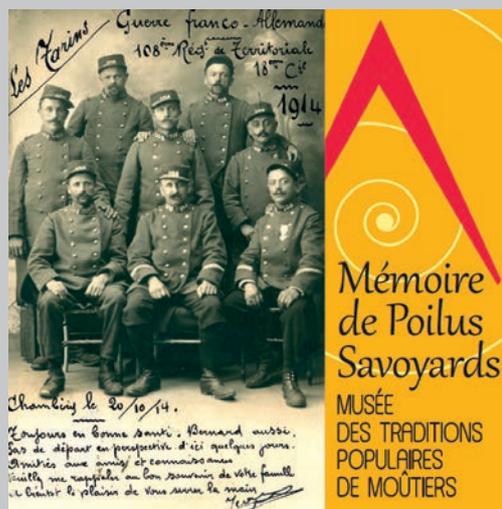
L'auteur se pose les questions suivantes : « Qui étaient-ils ? Où se sont-ils battus ? Dans quelles circonstances

sont-ils tombés ? Quels ont été leurs derniers messages ? Où se trouvent leurs tombes ? » Comment ne pas aller sur les traces de ces hommes, comment ne pas écouter leurs témoignages, comment ignorer les lieux de leurs derniers instants et leurs dernières demeures ?

D'une certaine façon, ce serait les englober dans l'indifférence et l'oubli, eux qui firent pour nous le sacrifice de leur vie.

+ D'infos « Tarentaise 1914-1918 - Aux 1 650 soldats morts pour la France », Philippe PICHOT, Éditions la Tarentaise Hebdo. Prix de vente : 38 €

### « Mémoires de Poilus savoyards »



Avec des textes et des photographies de Jean-Paul Bergeri et Camille Oliva, animateurs du Musée, cet ouvrage propose de suivre 6 Poilus savoyards, témoins de la Première Guerre mondiale. C'est le deuxième volume de la collection « mémoire de... », collection initiée par le Musée des Traditions Populaires de Moûtiers en 2013.

Outre les textes qui comportent de nombreuses citations de documents, en particulier des courriers envoyés aux familles, l'iconographie du livre a été particulièrement travaillée.

Cet ouvrage de 64 pages, avec de nombreuses photographies quadri pleine page, a été spécialement imprimé sur le beau papier Tatami de la Maison Fedrigoni. Le papetier Fedrigoni a fondé une entreprise familiale, à Vérone, en 1717. Cette entreprise, aujourd'hui internationale, s'est développée sous une forme industrielle à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, tout en gardant les traditions artisanales des papiers de qualité.

La réalisation graphique de cet ouvrage de qualité a été confiée à CREApluriel, entreprise savoyarde de communication, dirigée par Rose-Marie Dayou. Graphiste : Marielle Hugon.

Prix de vente : 10 euros, le livre peut-être acheté au Musée des Traditions Populaires Place Saint Pierre – 73 600 Moûtiers - 04 79 24 04 23 - [www.musee-moutiers.fr](http://www.musee-moutiers.fr)

# Agenda

---

## **Hautecour: Renseignements auprès d'Hautecour animations au 04 79 24 02 62**

**Samedi 18 octobre 2014: Soirée Karaoké**

**Samedi 25 octobre 2014: Concert au profit des Resto du Cœur**

**Mercredi 31 décembre 2014: Réveillon du jour de l'An à la Maison du Lac**

## **Saint-Jean-de-Belleville:**

**Un lundi par mois:** Séances de cinéma itinérant à 18 heures pour les enfants et à 20h30 pour les adultes - Programme: [http://www.cinebus.fr/page\\_vi\\_programme](http://www.cinebus.fr/page_vi_programme)

**Promenades automnales - Sortie journée ou demi-journée**  
Renseignements auprès de l'Association Loisirs et Culture et de Saint-Jean-de-Belleville: 04 79 24 31 71 ou 04 79 24 02 16

**Jedi 16 octobre 2014:** Départ prévu à 13 heures, place de l'Église à Saint-Jean-de-Belleville - Au programme: « Les Frênes - Le Roux - Bérenger - La Rochette et retour (circuit) »

**Jedi 23 octobre 2014:** Départ prévu à 13 heures, place de l'Église à Saint-Jean-de-Belleville - Au programme: « Le Novallay - Le Rocher de la Vierge - Le Villaret et retour (circuit) »

**Jedi 6 novembre 2014:** Départ prévu à 13 heures, place de l'Église à Saint-Jean-de-Belleville - Au programme: « Saint-Jean-de-Belleville - Le Villard - La Roche et retour par le sentier de la Roche (circuit) »

**Jedi 13 novembre 2014:** Départ prévu à 13 heures, place de l'Église à Saint-Jean-de-Belleville - Au programme: « Saint Martin - Piste de fond jusqu'à Burdin - Le Châtelard et retour (circuit) »

**Jedi 20 novembre 2014:** Départ prévu à 13 heures, place de l'Église à Saint-Jean-de-Belleville - Au programme: « Villarenger - La Gittaz et retour »

**Jedi 27 novembre 2014:** Départ prévu à 13 heures, place de l'Église à Saint-Jean-de-Belleville - Au programme: « Villarly - Beauvillard - Le Villaret - Le Novallay et retour par la Salire (circuit) »

## **Moûtiers:**



**Du 1<sup>er</sup> au 31 octobre 2014: Exposition de clichés réalisés pour le concours photo proposé par l'Office du Tourisme Renseignements au 04 79 24 04 23**

**Sorties mycologiques d'automne proposées par l'association Nature en Tarentaise, de 14 heures à 17h 30 - Participation 5 €, gratuit pour les adhérents - Renseignements au 06 07 82 48 10 - Rendez-vous devant la mairie de Moûtiers**  
**Lundi 13 octobre, et lundi 27 octobre 2014**

**Vendredi 17 octobre 2014: Animation « Jazz en Tarentaise » à partir de 11 heures, Place Saint Pierre - Renseignements au 06 85 29 86 96**

**Du 3 au 29 novembre 2014: Exposition des photos de Loïc Rivollet - ouverture du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18h 30 - Renseignements au 04 79 24 04 23 - Office de Tourisme**

**Du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2014: Exposition des peintures d'Anne-Marie Gomez - ouverture du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18h 30 - Renseignements au 04 79 24 04 23 - Office de Tourisme**

**Saint Martin de Belleville: Renseignements à l'office du Tourisme au 04 79 00 20 00**

**Samedi 29 novembre 2014: Journée des Resto du Cœur**



**Val Thorens: Renseignements à l'office du Tourisme au 04 79 00 08 08**

**Samedi 22 et dimanche 23 novembre 2014: Ski Force Winter Tour - Test gratuit des nouvelles gammes des grandes marques de matériel de ski**

**Du 29 novembre au 13 décembre 2014: Early Camp 3<sup>ème</sup> édition - Entraînement et démonstration de freestyle - renseignements: antoine.earlycamp@gmail.com**

**Samedi 29 et dimanche 30 novembre 2014: Rock on Snowboard Tour 6<sup>ème</sup> édition** - Mondial du Snowboard, un événement 100 % grand public qui lance la saison d'hiver avec des tests gratuits de snowboard

**Samedi 29 et dimanche 30 novembre 2014: Salon du snowscoot** - Test de snowscoots et présentation du matériel et équipements par environ 15 marques

**Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 décembre 2014: Trophée Andros**

**Du mardi 8 au vendredi 19 décembre: Val Thorens - Capitale mondiale du Ski Cross:** deux premières étapes européennes de la coupe du monde

**Du 9 au 13 décembre 2014: Coupe du monde de Ski Cross** 3<sup>ème</sup> édition - 2 étapes

**Du 16 au 19 décembre 2014: Coupe d'Europe de Ski Cross**

**Du 14 au 20 décembre 2014: 18<sup>ème</sup> Ski et Boarderweek** - Festival européen de la Glisse

**Du 21 au 27 décembre 2014: Il était une fois Noël à Val Thorens**

**Les Menuires: Renseignements à l'office du Tourisme au 04 79 00 73 00**

**Du 6 au 12 décembre 2014: Friendly week** - Une semaine d'événements sportifs et festifs

**Du 11 au 14 décembre 2014: RMC Sports Games** - La rencontre de la Dream Team RMC et des plus grands champions français pour célébrer l'année sportive 2014. Et pour l'occasion, plus de 35 heures d'antenne délocalisée, en direct des Menuires!

**Du 13 au 19 décembre 2014: Friendly week** - Une semaine d'événements sportifs et festifs

**Du 20 au 26 décembre 2014: Noël magique aux Menuires**

**Spectacles « Sorties culturelles » au Dôme Théâtre d'Albertville saison 2014-2015: Renseignements et réservations auprès de l'Office de Tourisme de Moutiers au 04 79 24 04 23**

**16 octobre 2014: Susheela Raman** (Musique du monde)

**29 novembre 2014: Chorus de M. Phelippeau** (Chant chorégraphié)

**9 décembre 2014: Qui vive de Thierry Collet et Eric Didry,** Cie La Phalène (Magie - en lien avec le spectacle décentralisé à Hautecour VRAI/FAUX)

**28 janvier 2015: Oblomov** Dorian Rossel, Cie STT et O'brothers compagny (Théâtre)

**10 mars 2015: La face cachée de la lune/The dark side of the moon** de la Cie Inouïe (Musique)

**31 mars 2015: EXIT/EXIST** de Grégory Maqoma, Vuyani Danse Theatre (Danse)

**5 mai 2015: Chevelure(s)** du Collectif Lalasonge (Théâtre)

**2 juin 2015: Le jardin de l'Atelier Lefevre & André** (Cirque - en lien avec le spectacle décentralisé à Macôt 8 m<sup>3</sup>)

Compte tenu de la limitation du nombre de places de spectacle à un prix préférentiel (50 maximum par spectacle), il s'est trouvé parfois que toutes les places de spectacles étaient vendues et les bus non remplis (soit 60 % seulement de remplissage sur toute la saison 2013-2014). Il est rappelé que l'achat d'une place de spectacle à tarif réduit est conditionné à l'utilisation du bus. Dans le cadre d'abonnement, il est proposé que le tarif réduit sur l'adhésion soit appliqué uniquement si l'abonné s'engage à prendre le bus chaque fois que le transport collectif est organisé pour les spectacles qu'il a sélectionnés.

**Et aussi:**

**EXPOSITION**  
Salles d'exposition  
du centre culturel

Entrée libre

**Mémoire de Poilus Savoyards**  
MUSÉE DES TRADITIONS POPULAIRES DE MOUTIERS

du jeudi 14 août  
au mardi 11 novembre

Ouverture  
du lundi au samedi  
de 9h à 12h et de 14h à 18h

Office de Tourisme : 04 79 24 04 23 www.ot-moutiers.co

Vous souhaitez plus d'informations ? Contactez-nous !

Communauté de Communes Cœur de Tarentaise  
Maison de la Coopération Intercommunale  
Tél. 04 79 24 41 41  
www.coeurdetarentaise.fr